



Association Pour Adultes et
Jeunes Handicapés des Yvelines

Index sur l'égalité professionnelle femmes- hommes.

L'index sur l'égalité professionnelle femmes/hommes a été calculé au niveau :

- Des rémunérations avec une note obtenue de 38 sur 40 ;
- Des taux d'augmentations individuelles avec une note obtenue de 20 sur 20 ;
- Des taux de promotion avec une note obtenue de 15 sur 15 ;
- Du pourcentage de salariée ayant bénéficié dans l'année d'une augmentation après un congé maternité dont l'indicateur est incalculable ;
- Du nombre de salariés du sexe sous représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations avec une note obtenue de 10 sur 10.

La note globale obtenue concernant l'index d'égalité professionnelle femmes-hommes est de **98 sur 100** pour l'année 2025.

L'Association est conforme quant à ses engagements en matière d'égalité salariale entre les hommes et les femmes.